

# R.H.I.P.A. 2019 - U-N-O-R



## FICHE D'INFORMATION

**Raid Hivernal de Patrouilles Alpines de l'UNOR**  
**Organisé par l'Association des Réservistes de Savoie et soutenu par le 27 BCA**

**Lieu :** FLAINE

**Date :** 2 et 3 MARS 2019.

**Parcours à skis** (dimanche matin)

Parcours chronométré (noté sur 1.500 points) nécessitant skis et peaux de phoque par équipe de trois.

**Durée, Dénivellation :** 3 heures (maximum) avec 1100 mètres de montée maximum, descente, avec déphoquage-re-phoquage possible en cours de parcours.

**Tenue:** homogène par équipe, militaire pour les réservistes sous ESR. DVA obligatoire.

**Composition du sac (sac militaire) :** Coupe-vent (haut de goretex), gourde, vivres de course, paire de gants supplémentaire, 1 bonnet ou un passe-montagne, couverture de survie, ... 1 pelle et 1 sonde par équipier.

**NB :** des pénalités pourront être appliquées pour sac non conforme, défaut de cohésion ou non-respect du tracé.

**Epreuves pratiques** (Samedi après-midi, soirée et dimanche matin)

- Observation et topographie de montagne – 100 points - (samedi soir après repas);
- Sécurité en montagne – 100 points - (samedi soir après repas);
- Connaissance des Alpes – 100 points - (samedi soir après repas);
- Recherche DVA – 100 points – (après le parcours le dimanche).

**Tenue :** tenue de montagne au chalet (pantalon de montagne + Pull-over) à défaut tenue combat au chalet

**Hébergement :** Poste de montagne du 27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins à FLAINE.

**Accueil :** En gare de Cluses pour l'arrivée en provenance de PARIS et au poste de montagne le samedi à partir de 14 heures. (Possibilité de repas samedi midi en sus. A préciser obligatoirement sur la fiche d'inscription).

**Repas :** Assuré du samedi soir au dimanche midi.

**Participation aux frais :** variable selon le statut, correspondant à l'hébergement, l'alimentation, l'organisation de l'épreuve soit 32 Euros par personne au maximum (à verser à l'arrivée au poste de montagne).

**Récompenses :** la coupe du challenge " Colonel STUMM " récompensera l'équipe qui fera le meilleur temps au parcours.

**Renseignements complémentaires et fiches d'inscription (par courriel) :**

**lieutenant-colonel MIGUET (ARS) tél. personnel: 00336 60 76 61 99**

**Courriel: [miguet.jc@wanadoo.fr](mailto:miguet.jc@wanadoo.fr)**

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 19 février 2019. L'effectif est limité à 25 équipes de 3 skieurs (dans l'ordre des inscriptions). Pour faire ce parcours, il est nécessaire d'avoir un niveau de ski au moins égal à celui du Brevet de Ski militaire (B.S.M.), d'avoir passé une visite médicale dans les six mois précédents, d'être convenablement assuré.